

Commune de PONT DE CHERUY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

n°12/2026

L'an **deux mil vingt-six**, le 26 février, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Chéruy, dûment convoqué, s'est réuni, salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Maire.

Présents : M. Franck **BRON**, Mme Martine **BLACHE**, M. Jean-Louis **ANDREU**, Mme Pauline **BON**, M. Philippe **LAURENT**, Mme Sandra **CAMPOY**, M. Philippe **ZUCCARELLO**, Mme Eugénie **GRAND**, M. Philippe **DANGELY**, Mme Josiane **PAVIET-GERMANOZ**, MM. Sébastien **BLACHE**, Cédric **CHABERT**, Mme Rita **TOSCANO**, MM. Steve **BIANCHI**, Franck **LAURENT**, Mme Caroline **FERRAND**, M. Lébicha **MANOUKIAN**, Mmes Christine **TROUBA**, Monique **RAVOUNA**, M. Jean-Pierre **DEBRAY**.

Procurations : Mme Pascale **MERCIER** (pouvoir à Mme Martine **BLACHE**), M. Daniel **POIRIE**, (pouvoir à M. Jean-Louis **ANDREU**), M. Dimitri **KOKKINIDIS** (pouvoir à M. Philippe **DANGELY**), Mme Fadoi **AQADDOURI** (pouvoir à M. Philippe **LAURENT**), Mme Catherine **LEPETIT** (pouvoir à Mme Sandra **CAMPOY**).

Absents : MM. Florian **D'ANGELO**, Axel **SIMIAN**, Philippe **MANTERO**, Mme Farah **GUILLAUMONT**.

Mme Pauline **BON** a été désignée Secrétaire de séance.

**Objet : SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES LYCEE PROFESSIONNEL
L'ODYSSEE ET LIGUE CONTRE LE CANCER.**

Exposé du Maire

1 – Lycée Professionnel "L'Odyssée".

Le Lycée Professionnel organise courant juin une formation en milieu professionnel à Dublin, dans le cadre du programme Erasmus. Six élèves sont concernés par ce programme qui leur permettra d'enrichir leur parcours scolaire par une expérience internationale.

Le coût total du séjour, comprenant le transport aérien, l'hébergement en famille d'accueil, les repas s'élève à 1.637 € par collégien. Erasmus attribuant une aide de 1.449 € par élève, il reste un solde de 188 € par élève à financer.

Deux d'entre eux habitant la Commune, nous vous proposons d'attribuer au Lycée Professionnel L'Odyssée une subvention exceptionnelle de 400 €.

Par ailleurs, les quatre autres communes concernées n'ont pas pour l'instant donné leur accord pour participer aux frais. En conséquence, dans l'hypothèse où un "reste à payer" serait demandé aux familles, nous ne voulons pas que celles de Pont de Chéruy soient sollicitées.

2 – Ligue Contre le Cancer (année 2026).

Comme chaque année, nous avons été sollicités par le Comité de l'Isère de lutte contre le cancer pour l'attribution d'une subvention au titre de l'année 2026.

Créé en 1958, ce Comité gère actuellement 7.138 adhérents encadrés par 144 bénévoles actifs, répartis au sein de 10 délégations locales ou cantonales. Ce Comité comprend par ailleurs 6 salariés (1 directrice, 1 assistante administrative, 2 psycho-oncologues, 1 assistant de gestion Recherche et Aide aux malades et 1 chargé de prévention).

Nous vous proposons de lui attribuer une subvention de 1.000 €.

Vous voudrez bien statuer.

Décision

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

1 - Attribue une subvention de **1.000 €** au Comité de l'Isère de la Ligue Contre le Cancer.

2 - Attribue une subvention de 400 € au lycée professionnel "L'Odyssée" de Pont de Chéruy et précise qu'en cas de non-participation des autres Communes concernées par le projet précité, il est exclu que les familles de Pont de Chéruy soient sollicitées financièrement pour combler le "reste à payer".

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Pont de Chéruy, le 02 mars 2026

Le Maire,

